

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 10 septembre 2020

Empire affiche un solide bénéfice pour le premier trimestre de l'exercice 2021 et gagne encore des parts de marché

Sommaire du premier trimestre

- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, ont augmenté de 11,0 %
- Le résultat par action s'est établi à 0,71 \$, contre 0,48 \$ pour l'exercice précédent
 - Profit sur une vente importante d'immeubles de 0,08 \$ par action
 - Ratification d'une convention collective en Alberta et paiement forfaitaire de 0,04 \$ par action
 - Coûts de fermeture et de conversion de 0,03 \$ par action (0,06 \$ par action l'an dernier)
- Le projet de croissance Horizon a été lancé
- Les titres de créance de Sobeys sont désormais considérés comme un placement de catégorie investissement
- Les 4 premiers magasins FreshCo ont ouvert leurs portes en Saskatchewan; 22 magasins sont désormais ouverts et 8 sont en cours de transformation
- Le service de livraison d'épicerie en ligne *Voilà by Sobeys* a été lancé dans la RGT et le service de cueillette à l'extérieur du magasin a été mis à l'essai en Nouvelle-Écosse

Stellarton (N.-É.) – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 1^{er} août 2020. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 191,9 M\$ (0,71 \$ par action), en comparaison de 130,6 M\$ (0,48 \$ par action) un an plus tôt, en hausse de 47 %.

« La lancée que connaît Empire – sur tous les plans de la Société – est remarquable », a déclaré Michael Medline, président et chef de la direction d'Empire. « Notre équipe progresse rapidement et est concentrée sur les objectifs du projet Horizon. Depuis le début de l'exercice 2021, nous avons donc lancé ce projet Horizon, qui constitue notre nouvelle stratégie de croissance sur trois ans, nous avons démarré le service *Voilà by Sobeys* dans la RGT, nous avons poursuivi l'expansion des bannières Farm Boy et FreshCo, nous avons signé une importante convention collective dans l'Ouest canadien, nous avons lancé une nouvelle campagne nationale de marque pour nos produits de marque maison Compliments et nos titres de créance, dont la notation a été rehaussée, sont désormais considérés comme des titres de catégorie investissement. En prime, nous observons une forte croissance des parts de marché. »

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a lancé sa nouvelle stratégie sur trois ans, le projet Horizon, un plan de croissance ambitieux axé sur l'expansion des activités de base et l'accélération du commerce électronique. La Société cible une augmentation supplémentaire de 500 M\$ du BAIIA annualisé et une augmentation de la marge du BAIIA de 100 points de base d'ici l'exercice 2023 grâce à i) une croissance des parts de marché et à ii) une discipline en matière de coûts et de marges.

La Société a également annoncé aujourd'hui les deux prochains emplacements pour l'expansion de la bannière à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien. Avec cette annonce, la Société a maintenant confirmé l'ouverture de 30 magasins sur les 65 prévus dans l'Ouest canadien.

Le nouveau magasin FreshCo en Alberta dont l'ouverture est annoncée aujourd'hui sera situé à Grand Prairie et devrait ouvrir au cours de l'hiver de l'exercice 2022. Le deuxième annoncé aujourd'hui sera situé en Saskatchewan, soit à Regina, où un magasin Sobeys existant sera converti. Le magasin Sobeys fermera pour rénovations au cours de l'hiver de l'exercice 2022 et rouvrira ses portes sous la bannière FreshCo au cours de l'été suivant.

Les coûts liés à la fermeture du magasin Sobeys et à sa conversion en magasin FreshCo seront imputés au bénéfice du deuxième trimestre de l'exercice 2021 et sont estimés à environ 1,3 M\$ avant impôt.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	1 ^{er} août 2020	3 août 2019	
Ventes	7 354,2 \$	6 744,1 \$	610,1 \$
Profit brut ¹⁾	1 848,6	1 660,4	188,2
Bénéfice d'exploitation	377,6	266,1	111,5
BAIIA ¹⁾	582,5	460,0	122,5
Bénéfice net ²⁾	191,9	130,6	61,3

Résultat par action, après dilution

RPA ²⁾³⁾	0,71 \$	0,48 \$	0,23 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	269,8	272,9	
Dividende par action	0,13 \$	0,12 \$	

	Périodes de 13 semaines closes les	
	1 ^{er} août 2020	3 août 2019
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	8,6 %	1,7 %
Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	11,0 %	2,4 %
Marge brute ¹⁾	25,1 %	24,6 %
Marge du BAIIA ¹⁾	7,9 %	6,8 %
Taux d'impôt effectif	29,4 %	26,5 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

3) Résultat par action (« RPA »).

À compter du trimestre à l'étude, et pour les périodes de comparaison, toutes les mesures et données financières ajustées non conformes aux PCGR auparavant présentées dans le communiqué de presse ont été retirées étant donné leur importance négligeable.

COVID-19

Les répercussions du nouveau coronavirus (la « COVID-19 » ou la « pandémie ») sur la Société ont commencé à se faire sentir en février : les autorités gouvernementales ont imposé des restrictions et les Canadiens ont été encouragés à rester à la maison. Des protocoles de désinfection accrue ont alors été adoptés dans les magasins et dans les centres de distribution, la demande et les habitudes de consommation des consommateurs se sont transformées, et la volatilité a augmenté sur les marchés des capitaux. La Société a réagi de façon proactive et réuni un groupe de travail interfonctionnel de préparation en cas de pandémie dont le mandat est de surveiller et d'atténuer efficacement les risques pour les employés, les clients et l'entreprise. La direction a comme priorité d'assurer la santé et la sécurité des employés, des clients et des collectivités tout en maintenant une chaîne d'approvisionnement résiliente pour répondre aux besoins des Canadiens et pour soutenir les organismes de bienfaisance. La Société continue de consacrer des sommes supplémentaires aux produits et procédures de sécurité et de désinfection afin de permettre aux clients et aux employés de se sentir protégés en magasinant ou en travaillant dans les magasins. La direction surveille de près les répercussions de la pandémie sur la vente au détail d'aliments dans le monde et continue à se fonder sur les meilleures pratiques.

Les répercussions futures de la COVID-19 sont incertaines et dépendront d'une part de la durée, de l'étendue et de la gravité de la pandémie et, d'autre part, de la mise au point d'un vaccin accessible. La situation financière et les flux de trésorerie de la Société demeurent solides. Au 1^{er} août 2020, les fonds en caisse et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 1 077 M\$ et la Société avait accès à environ 770 M\$ de capacité inutilisée sur des facilités de crédit qui n'arriveront à échéance qu'à l'exercice 2023. S'ajoutent à cela des facilités de crédit non renouvelables totalisant environ 525 M\$ qui arrivent à échéance à la fin de 2020, et la Société compte refinancer ces facilités avant leur échéance.

La pandémie a modifié en profondeur les habitudes d'achat en alimentation des Canadiens, qui magasinent moins souvent mais en plus grande quantité. Ce changement dans les habitudes de magasinage fait en sorte que bon nombre cherchent un magasin d'alimentation qui leur offre une solution d'épicerie en ligne et qui comble leurs besoins pour les produits ménagers.

Au Canada, les ventes d'épicerie en ligne ont continué de croître, bien qu'à un rythme plus lent qu'au début de la pandémie de COVID-19. Les activités de commerce électronique de la Société au Québec et en Colombie-Britannique ont vu leur chiffre d'affaires croître d'environ 370 % au premier trimestre.

Alors que le Canada et le reste du monde s'adaptent à la situation actuelle sans précédent, il est trop tôt pour prévoir les ventes à moyen terme. Au cours de la dernière période de 14 semaines close le 5 septembre 2020, la croissance des ventes des magasins comparables de la Société, compte non tenu des ventes de carburant, s'est établie en moyenne entre 8 % et 10 %. Malgré le retour au travail et en classe des Canadiens, la direction continue de s'attendre à ce que le secteur des marchés de l'alimentation conserve une partie du pourcentage de la consommation qui a été dévié du secteur de la restauration et de l'hôtellerie vers le secteur des marchés d'alimentation.

L'investissement dans le Programme de primes pour nos héros pour la première partie du trimestre, jumelé au coût du maintien des mesures de sécurité et de désinfection, a fait augmenter les frais de vente et charges administratives d'environ 67 M\$. La Société prévoit continuer d'engager chaque trimestre des frais de vente et charges administratives d'environ 15 M\$ à 20 M\$ liés à la hausse du coût de maintien des mesures de sécurité et de désinfection et aux autres coûts liés à la COVID-19.

Ventes

Les ventes du trimestre clos le 1^{er} août 2020 ont augmenté de 9,0 % en raison principalement de l'incidence de la COVID-19 sur le secteur de la vente au détail de produits alimentaires, de l'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et de l'ouverture de nouveaux magasins. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la diminution des ventes de carburant attribuable à la COVID-19 et par la fermeture temporaire de magasins dans l'Ouest canadien dans l'attente de leur conversion à la bannière FreshCo.

Profit brut

Le profit brut a augmenté de 11,3 % pour le premier trimestre, en raison principalement de l'incidence sur les ventes de la COVID-19 et de la composition du chiffre d'affaires provenant des différentes bannières. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la fermeture temporaire de magasins dans l'Ouest canadien dans l'attente de leur conversion à la bannière FreshCo.

La marge brute a augmenté pour passer à 25,1 % pour le trimestre, alors qu'elle s'était chiffrée à 24,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par les variations dans la composition du chiffre d'affaires provenant des différentes bannières découlant de l'effet de la COVID-19, par un environnement moins promotionnel et par les avantages liés à la restructuration des catégories de produits. Ces effets positifs ont été en partie contrebalancés par la fermeture de certains rayons avec services.

Bénéfice d'exploitation

Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2020, le bénéfice d'exploitation a augmenté en raison principalement de la hausse du bénéfice tiré du secteur de la vente au détail de produits alimentaires qui a résulté de la hausse des ventes attribuable à l'incidence de la COVID-19, de la hausse des marges attribuable à la composition du chiffre d'affaires provenant des différentes bannières et d'un profit de 30,3 M\$ (0,08 \$ par action, après impôt) à la vente importante d'un immeuble comptabilisé dans les autres produits, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement des frais de vente et charges administratives. L'accroissement de ces frais et charges s'explique principalement par la hausse des coûts de main-d'œuvre, par les investissements liés aux mesures de sécurité et de désinfection et par les coûts associés à la convention collective en Alberta. La hausse des coûts de main-d'œuvre a principalement trait aux coûts liés au Programme de primes pour nos héros et aux primes ponctuelles connexes accordées vers le début du trimestre aux employés de première ligne travaillant dans les magasins et les centres de distribution.

Le bénéfice d'exploitation attribuable au secteur des placements et autres activités a diminué, en raison principalement de la baisse de la quote-part du résultat du Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »), comme il est mentionné à la rubrique « Placements et autres activités ».

BAIIA

Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2020, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 582,5 M\$, contre 460,0 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. La marge du BAIIA a augmenté, passant de 6,8 % à 7,9 %. Le BAIIA du trimestre tient compte d'un important profit immobilier de 30,3 M\$, d'un montant de 15,6 M\$ associé à la convention collective en Alberta et de coûts de 11,4 M\$ (21,0 M\$ en 2020) liés à la conversion d'établissements en magasins Farm Boy et FreshCo.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 29,4 % pour le trimestre clos le 1^{er} août 2020, contre 26,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre écoulé a été supérieur au taux prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation des actifs d'impôt différé. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice précédent a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement des différences entre les taux d'impôt des diverses entités.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les	
	1 ^{er} août 2020	3 août 2019
Bénéfice net ¹⁾	191,9 \$	130,6 \$
RPA (après dilution)	0,71 \$	0,48 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	269,8	272,9

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Dépenses d'investissement

La Société a investi une somme de 119,8 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre clos le 1^{er} août 2020 (91,4 M\$ en 2019), qui a notamment été affectée aux rénovations, à la construction de nouveaux magasins, à la construction d'un centre de traitement des commandes clients passées en ligne et à la construction d'établissements FreshCo dans l'Ouest canadien.

Pour l'exercice 2021, les dépenses d'investissement devraient se situer entre 650 M\$ et 675 M\$, la moitié environ de ces investissements étant consacrée à des rénovations et à de nouveaux magasins. La Société ouvrira de 10 à 15 magasins FreshCo dans l'Ouest canadien et étendra la présence de la bannière Farm Boy à huit magasins en Ontario. La Société investira également environ 15 % de ses dépenses estimées dans des technologies d'analyse avancée et d'autres systèmes technologiques. L'investissement total de la Société dans Voilà pour l'exercice 2021, y compris sa part de l'investissement dans le centre de traitement des commandes de Montréal, est d'environ 65 M\$.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les	
	1 ^{er} août 2020	3 août 2019
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	399,4 \$	405,3 \$
Ajouter : produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et de la résiliation de contrats de location	23,5	40,2
Déduire : paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(132,4)	(129,9)
Déduire : acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(145,4)	(91,4)
Flux de trésorerie disponibles²⁾	145,1 \$	224,2 \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 1^{er} août 2020 ont diminué en raison principalement de la hausse des dépenses d'investissement et de la baisse du fonds de roulement, qui s'explique en grande partie par l'annulation de l'incidence favorable du fonds de roulement au quatrième trimestre de l'exercice 2020, lorsque les activités en lien avec la COVID-19 ont fait augmenter les dettes fournisseurs. La baisse du fonds de roulement a été en partie contrebalancée par la variation de l'impôt à payer.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

Vente au détail de produits alimentaires

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	1 ^{er} août 2020	3 août 2019	
Ventes	7 354,2 \$	6 744,1 \$	610,1 \$
Profit brut	1 848,6	1 660,4	188,2
Bénéfice d'exploitation	371,9	254,4	117,5
BAIIA	576,6	448,1	128,5
Bénéfice net ¹⁾	189,3	122,2	67,1

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	1 ^{er} août 2020	3 août 2019	
FPI Crombie	4,9 \$	13,2 \$	(8,3) \$
Genstar	2,6	1,2	1,4
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(1,8)	(2,7)	0,9
	5,7 \$	11,7 \$	(6,0) \$

Pour le trimestre clos le 1^{er} août 2020, le bénéfice tiré des placements et autres activités a diminué en raison principalement de la baisse de la quote-part du bénéfice du FPI Crombie qui a résulté essentiellement de la provision pour créances douteuses attribuable à l'incidence de la COVID-19 sur le recouvrement des soldes de créances impayés et à l'incidence du programme Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, mis en place par le gouvernement fédéral.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	1 ^{er} août 2020	2 mai 2020	3 août 2019 ¹⁾
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	4 065,7 \$	3 924,6 \$	3 623,2 \$
Valeur comptable par action ordinaire ²⁾	15,11 \$	14,51 \$	13,33 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 656,4 \$	1 675,2 \$	1 976,9 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	5 382,0 \$	5 266,2 \$	4 944,4 \$
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net ²⁾	59,5 %	60,2 %	63,2 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ²⁾³⁾	3,5 x	3,7 x	5,5 x
Ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts ²⁾⁴⁾	7,2 x	6,8 x	9,1 x
BAIIA pour les quatre derniers trimestres	2 014,9 \$	1 892,4 \$	1 250,8 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	278,6 \$	279,3 \$	137,0 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,9 x	0,8 x	0,9 x
Total de l'actif	14 800,3 \$	14 632,9 \$	13 958,4 \$
Total des passifs financiers non courants	6 709,4 \$	6 559,0 \$	7 124,1 \$

1) Le BAIIA et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres reflètent l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 Contrats de location au premier trimestre de l'exercice 2020.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

3) Le calcul repose sur le BAIIA pour les quatre derniers trimestres.

4) Le calcul repose sur le BAIIA et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

Après la clôture du trimestre, Standard & Poor's (« S&P ») a rehaussé la notation de Sobeys Inc. (« Sobeys »), la faisant passer de BB+, avec perspective positive, à BBB-, avec perspective stable. Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a confirmé la notation de BBB (faible), tendance stable. Sobeys jouit maintenant d'une notation de première qualité auprès de toutes les agences de notation qui évaluent la qualité de son crédit. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 9 septembre 2020 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
DBRS	BBB (faible)	Stable
S&P	BBB-	Stable

La Société détient une facilité de crédit à terme de premier rang renouvelable et non garantie de 250,0 M\$ échéant le 4 novembre 2022. Au 1^{er} août 2020, le solde de la facilité de crédit était de 53,9 M\$ (néant en 2020). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires.

Le 2 juin 2017, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 500,0 M\$. Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires. Au 8 août 2018, la facilité de crédit avait été utilisée en entier pour rembourser la dette à long terme. Au 1^{er} août 2020, une tranche de 375,0 M\$ avait été remboursée sur cette facilité.

Le 5 décembre 2018, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 400,0 M\$. Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires. Au 10 décembre 2018, la facilité de crédit était utilisée en entier, le produit ayant servi à financer en partie l'acquisition de Farm Boy.

Les facilités de crédit non renouvelables en cours arriveront à échéance au troisième trimestre de 2021, et la Société prévoit les refinancer avant leur échéance.

Sobeys détient une facilité de crédit à terme de premier rang renouvelable et non garantie de 650,0 M\$ échéant le 4 novembre 2022. Au 1^{er} août 2020, le solde de la facilité était de néant (néant en 2020) et Sobeys avait émis 76,1 M\$ de lettres de crédit relativement à la facilité (75,2 M\$ en 2020). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit disponibles d'environ 770,0 M\$ au 1^{er} août 2020 et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

DÉCLARATION D'UN DIVIDENDE

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action sur les actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») et sur les actions ordinaires de catégorie B, qui sera payable le 30 octobre 2020 aux actionnaires inscrits le 15 octobre 2020. Ces dividendes sont des dividendes déterminés au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales pertinentes.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 27 juin 2019, la Société a déposé, auprès de la Bourse de Toronto (« TSX »), un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 3,5 millions d'actions de catégorie A, ce qui représente environ 2,0 % des actions en circulation. Le 2 mai 2020, la Société avait racheté aux fins d'annulation 2 997 583 actions de catégorie A à un prix moyen de 33,36 \$, pour une contrepartie totale de 100,0 M\$.

Le 18 juin 2020, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant, auprès de la TSX, un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 5,0 millions d'actions de catégorie A, ce qui représente environ 3,0 % des actions de catégorie A en circulation. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation admissible. Le prix que paiera Empire pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. Les rachats pouvaient commencer le 2 juillet 2020 et doivent se terminer au plus tard le 1^{er} juillet 2021. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, aucune action de catégorie A n'a été rachetée aux fins d'annulation. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, la Société avait racheté aux fins d'annulation 547 300 actions de catégorie A à un prix moyen de 34,62 \$, pour une contrepartie totale de 18,9 M\$.

PROJET HORIZON

Avec le projet Horizon, la Société cible une augmentation supplémentaire de 500 M\$ du BAIIA annualisé et une augmentation de la marge du BAIIA de 100 points de base d'ici l'exercice 2023 grâce à i) une croissance des parts de marché et à ii) une discipline en matière de coûts et de marges.

Enregistrer une croissance des parts de marché

Le soutien et le financement supplémentaires accordés au réseau de magasins devraient permettre une croissance des parts de marché, car ils favoriseront l'amélioration de la productivité des magasins, le développement des activités d'épicerie en ligne, la croissance du portefeuille de marques maison, la poursuite de l'expansion des magasins à bas prix dans l'Ouest canadien et l'augmentation de l'empreinte de Farm Boy en Ontario.

Investir dans le réseau de magasins de la Société

La Société accélérera le rythme des investissements dans les actifs physiques, au moyen de rénovations et de conversions, ainsi que dans les processus des magasins, les communications, la formation, les technologies et les outils. Les employés des magasins de la Société disposeront ainsi de capacités et d'outils supplémentaires pour mieux servir les clients. Le réinvestissement dans le réseau de magasins de la Société a constitué une grande priorité lors des dernières étapes du projet Sunrise. Ces investissements continus, jumelés à des stratégies de marketing de marque renouvelées et efficaces et à l'expansion des bannières Farm Boy et FreshCo, sont pris en compte dans les estimations des dépenses d'investissement de la Société, qui devraient s'élever en moyenne à 700 M\$ par année au cours des trois prochains exercices.

Améliorer la productivité de l'espace des magasins

Au cours du projet Sunrise, la Société a jeté les bases de ses capacités d'analytique avancée. L'analytique permettra d'améliorer tous les aspects du service à la clientèle, y compris les surfaces des magasins, les offres promotionnelles et la disponibilité des produits sur les tablettes. La restructuration des catégories de produits étant terminée, ce qui a amélioré et simplifié l'assortiment de produits offerts aux clients, la Société est désormais en mesure de raffiner l'expérience client en tirant parti d'analyses avancées pour optimiser les catégories et la proximité des produits afin d'adapter son assortiment à chaque format de magasin.

S'imposer dans le secteur de l'épicerie en ligne au Canada

La Société accélère ses plans pour les deux autres centres de traitement des commandes électroniques Voilà (pour un total de quatre centres au Canada) et se prépare à lancer la solution de préparation en magasin d'Ocado Group plc (« Ocado »), qui repose sur une technologie qui a déjà fait ses preuves. Cette solution de préparation en magasin est destinée aux marchés qui ne seront pas servis par nos centres de traitement des commandes électroniques ou dans lesquels les centres ne sont pas encore construits. La solution sera implantée en Nouvelle-Écosse à la fin de l'été avant d'être déployée progressivement vers l'Ouest. La solution de préparation en magasin d'Ocado est déjà utilisée avec beaucoup de succès dans plusieurs villes du monde.

Élargir le portefeuille de marques maison de la Société

La Société a amélioré le positionnement et l'image de ses marques maison. La Société examinera le rôle précis des marques maison dans chaque catégorie pour déterminer, en fonction des besoins des consommateurs, quelles catégories et bannières devront être privilégiées en vue d'une expansion de ces marques. En étroite collaboration avec ses partenaires fournisseurs, la Société prévoit accroître encore les ventes et la rentabilité de ses marques maison en augmentant la distribution, le placement des produits sur les tablettes et l'innovation en matière de produits.

Offrir la meilleure expérience personnalisée aux clients

La Société investit sans hésiter dans l'analytique et la technologie pour mieux cerner les préférences des clients et communiquer avec eux de manière directe et personnalisée, délaissant les communications de masse pour miser sur la création de liens personnels avec les clients. L'objectif est de déployer des offres et des communications personnalisées de classe mondiale pour inspirer les clients et améliorer l'expérience et la pertinence des promotions.

Tirer parti de notre discipline en matière de coûts et de marges

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa compétitivité en matière de coûts au cours des trois dernières années grâce au projet Sunrise. De plus, il est encore possible d'éliminer des coûts sans valeur ajoutée, de contenir les coûts à mesure que le chiffre d'affaires augmente, ainsi que d'optimiser les marges.

Favoriser l'efficacité de l'approvisionnement non lié à la mise en marché

L'équipe d'approvisionnement stratégique, mise sur pied dans le cadre du Projet Sunrise, continuera de réaliser des gains d'efficacité et de réduire les coûts pour toutes les dépenses indirectes.

Continuer à accroître l'efficacité de l'approvisionnement lié à la mise en marché

La Société continue d'investir dans les données avancées et dans l'analytique pour soutenir son processus de planification des catégories. Les marchands continueront de travailler avec les fournisseurs nationaux et de produits de marque maison pour conserver les gains réalisés à la suite de l'examen des catégories effectué dans le cadre du projet Sunrise et d'établir des partenariats pour saisir les nouvelles occasions et s'assurer que la Société propose à ses clients le meilleur rapport qualité-prix et les meilleures offres.

Investir dans les meilleures solutions d'analytique pour offrir les meilleures offres promotionnelles

Les outils d'établissement des prix aideront la Société à orienter ses investissements au chapitre des prix vers les produits auxquels les clients tiennent le plus, dans le but d'améliorer la valeur pour les clients.

Les outils d'analytique avancée seront mis à profit par les marchands de catégorie à l'échelle nationale, tous formats confondus, pour réduire le coût net des offres promotionnelles de la Société, tout en améliorant la valeur pour les clients.

Optimiser la productivité de la chaîne d'approvisionnement

La Société optimisera sa chaîne d'approvisionnement et ses réseaux logistiques et consolidera certains processus d'approvisionnement.

Améliorer les systèmes et les processus

En exploitant la technologie pour améliorer ses systèmes et ses processus, la Société réalisera des gains d'efficacité et réduira ses coûts dans ses fonctions administratives et de soutien.

MISE À JOUR SUR LES ACTIVITÉS

Farm Boy

L'acquisition de Farm Boy le 10 décembre 2018 a permis d'ajouter 26 magasins au réseau en Ontario et la Société a l'intention de doubler le nombre de magasins Farm Boy en cinq ans, et ce, principalement dans la région du Grand Toronto (« RGT »). Au cours du trimestre, la Société a annoncé la conversion de trois magasins Sobeys existants à la bannière Farm Boy en Ontario.

À la suite de cette annonce, la Société compte maintenant 42 magasins confirmés en Ontario :

- 3 magasins Farm Boy, déduction faite d'une relocalisation, qui devraient ouvrir leurs portes au cours de l'année civile 2020
- 7 magasins Farm Boy qui devraient ouvrir leurs portes au cours de l'année civile 2021
- 32 magasins Farm Boy actuellement ouverts et en exploitation au 9 septembre 2020, en Ontario

FreshCo

Au cours de l'exercice 2018, Sobeys a annoncé des plans visant à étendre son réseau de magasins à bas prix dans l'Ouest canadien et prévoit convertir jusqu'à 25 % de ses 255 épiceries à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien en magasins à bas prix FreshCo. Au cours du trimestre, la Société a annoncé les six prochains emplacements pour l'expansion de sa bannière de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien, y compris les premiers magasins FreshCo en Alberta. Après la clôture du trimestre, deux autres emplacements ont été annoncés. La Société compte maintenant 30 magasins confirmés sur environ 65 magasins prévus dans l'Ouest canadien et est en voie d'ouvrir de 10 à 15 magasins FreshCo au cours de l'exercice 2021.

Du total des 30 magasins FreshCo dont l'ouverture a été confirmée :

- 22 magasins avaient été ouverts et étaient en exploitation au 9 septembre 2020 :
 - 16 en Colombie-Britannique
 - 4 en Saskatchewan
 - 2 au Manitoba
- 6 magasins doivent ouvrir leurs portes au cours de l'exercice 2021 :
 - 4 au Manitoba
 - 2 en Alberta
- 2 magasins doivent ouvrir leurs portes au cours de l'exercice 2022 :
 - 1 en Alberta
 - 1 en Saskatchewan

Du nombre de 22 magasins en exploitation au 9 septembre 2020, deux ont été ouverts après la clôture du trimestre.

Au premier trimestre, un montant d'environ 11,4 M\$ (0,03 \$ par action, après impôt) a été imputé au bénéfice en raison de la fermeture de certains magasins et des coûts de conversion des magasins Safeway et Sobeys aux bannières FreshCo et Farm Boy. Une somme d'environ 21,0 M\$ (0,06 \$ par action, après impôt) avait été imputée au bénéfice du premier trimestre de l'exercice précédent.

Ratification d'une nouvelle convention collective en Alberta

Au cours du trimestre, la Société a annoncé la ratification d'une nouvelle convention collective pour les magasins Safeway de l'Alberta avec le local 401 des TUAC, le syndicat qui représente la majorité des employés de Safeway dans la province. Cette convention collective de cinq ans est concurrentielle au sein du marché albertain, ce qui place désormais la Société sur un pied d'égalité avec la concurrence et lui procure la souplesse et la stabilité nécessaires pour mieux gérer les coûts opérationnels et de main-d'œuvre dans la province. Cette convention collective permet également de faire avancer les projets de la Société visant à étendre la bannière de magasins à bas prix FreshCo en Alberta.

La convention collective prévoit le versement d'un paiement forfaitaire unique rétroactif aux employés de Safeway en Alberta pour les heures travaillées au cours des trois dernières années. Le coût de ce paiement forfaitaire unique est estimé à environ 15,6 M\$ avant impôt (0,04 \$ par action, après impôt) et a été imputé au bénéfice d'exploitation du trimestre.

Voilà

Le 22 juin 2020, la Société a présenté ce que sera l'avenir de la livraison d'épicerie en ligne dans la RGT grâce à sa toute nouvelle plateforme de commerce électronique, *Voilà by Sobeys*. Le lancement de Voilà a été devancé pour répondre rapidement à la demande croissante des clients de l'épicerie en ligne pour les services de livraison à domicile. Voilà est exploitée grâce à la technologie avancée d'Ocado et remplit les commandes à partir de son centre de traitement des commandes automatisé de pointe situé à Vaughan, en Ontario. Des robots assemblent les commandes de manière efficace et sécuritaire, ce qui réduit au minimum la manipulation des produits, tandis que les employés de Voilà livrent les commandes en toute sécurité directement au domicile du client.

La construction du deuxième centre de traitement des commandes Voilà à Montréal a été retardée en raison de l'interruption temporaire des travaux de construction non essentiels au Québec à la suite de la COVID-19. Les travaux de construction ont repris et le centre devrait commencer à livrer aux clients au début de 2022. Ce deuxième centre de traitement des commandes permettra le lancement de *Voilà par IGA* à Ottawa et dans les grandes villes de la province de Québec.

La Société accélère l'exécution de ses plans relatifs aux deux derniers centres de traitement des commandes de commerce électronique Voilà, ce qui lui donnera un total de quatre centres de traitement des commandes au Canada. Avec seulement quatre centres, la Société sera en mesure de servir environ 75 % des ménages canadiens, ce qui représente environ 90 % des dépenses des Canadiens.

La Société a également annoncé son intention de faire l'essai et de mettre en œuvre, en Nouvelle-Écosse, la solution de cueillette en magasin Voilà avant de l'étendre à des centaines de magasins aux quatre coins du pays au cours des prochaines années. La solution retenue repose sur la technologie d'Ocado. Compte tenu de la croissance du marché de l'épicerie en ligne au Canada, la Société a accéléré la mise en œuvre de sa stratégie de commerce électronique afin de pouvoir rejoindre un plus grand nombre de Canadiens dans un délai plus court. La solution de cueillette en magasin est destinée aux clients des marchés qui ne comptent pas encore de centre de traitement des commandes ou qui ne seront pas servis par un futur centre dans leur région.

Le 13 août 2020, la Société a commencé à mettre à l'essai pour ses employés le service de cueillette à l'extérieur du magasin *Voilà by Sobeys* dans divers magasins de la Nouvelle-Écosse. La Société commencera le service de cueillette à l'extérieur du magasin pour tous les clients dans les différents magasins de la Nouvelle-Écosse à la fin de l'été.

Voilà a eu un effet de dilution de 0,05 \$ après impôt sur le bénéfice par action au premier trimestre (0,01 \$ pour l'exercice 2020) et devrait avoir un effet de dilution d'environ 0,20 \$ après impôt pour l'exercice 2021 (0,04 \$ pour l'exercice 2020).

Relance de Compliments

Le 20 août 2020, la Société a lancé une campagne de marketing axée sur ses produits de marque maison Compliments, dont la marque a été récemment renouvelée.

Chaîne d'approvisionnement

Au cours du premier trimestre, la Société a ouvert son nouveau centre de distribution en Colombie-Britannique, qui regroupe trois anciens centres de distribution en une seule installation, assurant ainsi un emplacement centralisé qui augmente la capacité et l'efficacité du réseau.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi que par l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- Les attentes de la Société concernant l'incidence financière du projet Horizon et de ses initiatives sous-jacentes, y compris la croissance prévue des parts de marché, les économies de coûts et les marges résultant de cette stratégie et le moment prévu de réalisation des avantages supplémentaires, sur lesquels plusieurs facteurs pourraient avoir des répercussions, notamment le temps dont aura besoin la Société pour mener à bien le projet, l'incidence de la COVID-19, dont le changement de comportement de la clientèle;
- L'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et l'expansion de Farm Boy en Ontario, y compris les attentes de la Société en matière de rentabilité et de résultats d'exploitation futurs, le montant et le moment des dépenses, le nombre projeté d'ouvertures de magasins et le lieu, la faisabilité et le moment de la construction et des conversions, sur lesquels la COVID-19, les calendriers de construction et les permis, la conjoncture économique et les relations avec la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions;
- Les attentes de la Société concernant la mise en place de son service d'achat en ligne de produits d'épicerie pouvant être livrés à domicile, qui devrait avoir un effet de dilution d'environ 0,20 \$ par action sur le bénéfice par action d'Empire de l'exercice 2021, sur lesquelles la COVID-19, les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt général des clients pour les services et la performance de son partenaire commercial, Ocado, pourraient avoir des répercussions;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles les marchés d'alimentation conserveront une partie du pourcentage de la consommation alimentaire qui est passé du secteur de la restauration et de l'hôtellerie à celui des marchés d'alimentation, prévisions sur lesquelles les facteurs suivants pourraient avoir une incidence : la durée de l'interruption causée par la COVID-19, la gravité de la pandémie pour la santé de la population canadienne, la capacité des entreprises du secteur de la restauration et de l'hôtellerie de rouvrir, et de reprendre leurs activités ainsi que la demande continue pour les services de restauration et d'hôtellerie à court terme;

- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle continuera d'engager des frais de vente et charges administratives d'environ 15 M\$ à 20 M\$ chaque trimestre, en raison des investissements et charges additionnels requis pour s'adapter à la crise de la COVID-19, sur lesquels la durée de l'interruption des activités causée par la COVID-19, la gravité de la pandémie pour la santé de la population canadienne et la possibilité que d'autres précautions de sécurité soient nécessaires pourraient avoir des répercussions;
- Les plans de la Société visant à accroître encore le chiffre d'affaires et la rentabilité de ses marques maison, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation et d'investissement, ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;
- Les estimations de la Société concernant les futures dépenses d'investissement, au titre desquelles figurent les rénovations et les nouveaux magasins, les dépenses en technologies analytiques avancées et autres systèmes technologiques, les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement ainsi que les entrées d'immobilisations incorporelles, qui peuvent être influencées par les résultats d'exploitation, les incidences de la pandémie et l'environnement économique;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle refinancera ses facilités de crédit avant leur échéance, condition qui pourrait être tributaire de la disponibilité de fonds sur le marché des titres d'emprunt et de la situation de trésorerie de la Société;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture économique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, et notamment à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2020.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent communiqué de presse n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La Société inclut ces mesures et données, car elle est d'avis que certains investisseurs s'en servent pour évaluer la performance financière.

Les mesures non conformes aux PCGR sont définies par Empire comme suit :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme.
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le capital total net s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net s'entend de la dette consolidée nette, divisée par le capital total net.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA pour les quatre derniers trimestres.
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives.
- Le ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

Pour obtenir une description détaillée des mesures et des données non conformes aux PCGR utilisées par Empire, voir le rapport de gestion d'Empire pour le premier trimestre clos le 1^{er} août 2020.

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le jeudi 10 septembre 2020, à compter de 12 h (HAE), la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront les résultats financiers de la Société pour le premier trimestre de l'exercice 2021. Pour participer à cette conférence, veuillez composer le 1 888 390-0546 à l'extérieur de Toronto ou le 416 764-8688 dans la région de Toronto. Pour vous assurer d'obtenir la ligne, veuillez téléphoner 10 minutes avant le début de la conférence. Vous serez mis en attente jusqu'à ce que la conférence commence. Le public investisseur et les médias peuvent assister à la conférence en mode écoute seulement. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence en cliquant sur les liens rapides sur le site Web de la Société, à l'adresse www.empireco.ca.

Un enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 24 septembre 2020, en composant le 1 888 390-0541 et en entrant le code d'accès 596797. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site Web de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

EMPIRE

La société canadienne Empire Company Limited (TSX : EMP.A) a son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Les principaux secteurs d'activité d'Empire sont la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés, dont les ventes annuelles s'établissent à environ 27,2 G\$ et qui comptent pour 14,8 G\$ d'actifs, emploient environ 127 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR, à www.sedar.com.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias

Jacquelin Weatherbee
Vice-présidente,
Communications et affaires générales
Sobeys Inc.
416 200-0372

Relations avec les investisseurs

Katie Brine
Directrice financière,
Relations avec les investisseurs
Sobeys Inc.
905 238-7124, poste 2092